

Discours pour l'inauguration de la plaque commémorative – 1er PARA

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les élus de la République,

Monsieur le Maire,

Mon général, Mes colonels,

Mesdames, Messieurs les représentants des associations patriotiques,

Mes chers camarades de l'Amicale des parachutistes de Colmar et environs,

Mesdames, Messieurs en vos titres, grades et qualités,

C'est avec une profonde émotion, et une grande fierté, que nous nous réunissons aujourd'hui pour inaugurer cette plaque commémorative dédiée aux combattants du 1er « Para » tombés lors des combats de la poche de Colmar, en janvier et février 1945.

Il y a 80 ans, ces hommes jeunes, courageux, venus de toutes les régions de France, ont combattu ici, en Alsace, dans des conditions extrêmes, contre un ennemi déterminé, pour achever la libération du territoire national. C'est à Jebnheim que leur sacrifice s'inscrit dans l'histoire glorieuse de la reconquête de la liberté,

dans une période où chaque village, chaque rivière, chaque colline pouvait être le théâtre de combats acharnés.

97 d'entre eux reposaient au cimetière militaire de Bergheim jusqu'en 1952. Depuis cette date, 25 d'entre-eux non réclamés par leur famille reposent encore au cimetière militaire de Cronembourg. 97 visages, 97 noms, 97 familles endeuillées. Mais aussi 97 exemples d'un courage absolu, d'un engagement sans faille au service de la France. Leur mémoire ne s'efface pas.

Et c'est dans cet esprit que, dès 2003, l'Amicale des parachutistes de Colmar a souhaité concrétiser son attachement à leur souvenir en confectionnant une plaque funéraire apposée sur le monument aux morts de la ville de Bergheim. Ce geste, modeste mais chargé de sens, a inscrit durablement leur nom dans la mémoire locale et nationale. Il témoigne de la fidélité constante de notre Amicale à ceux qui ont combattu et sont tombés pour la patrie.

Nous exprimons également notre profonde gratitude au général Delion, de la mission du 80e anniversaire de la Libération, pour la généreuse subvention accordée. Grâce à ce précieux soutien, ce sont deux plaques commémoratives qui ont pu être réalisées, permettant

d'ancrer dans la pierre et dans le temps le souvenir de ces héros parachutistes. Ce geste fort honore la mémoire de nos anciens et participe activement à la transmission de notre histoire commune.

Il y eut des survivants. Certains d'entre eux, portés par un sens aigu du souvenir et de la fraternité d'armes, fondèrent en 1957 l'Amicale des parachutistes de Colmar. À travers cette amicale, ils ont œuvré, sans relâche, pour que l'Histoire ne s'efface pas, pour que les jeunes générations se souviennent, pour que le lien entre l'armée et la nation reste vivant.

C'est à eux aussi que nous rendons hommage aujourd'hui. Ces anciens, fidèles à l'esprit du 1er « Para », ont bâti une mémoire vivante. Grâce à eux, cette stèle est bien plus qu'un monument de pierre : elle est un trait d'union entre le passé et le présent, entre les soldats tombés et ceux qui perpétuent aujourd'hui leur héritage.

Aujourd'hui, notre émotion est d'autant plus grande que l'un de ces valeureux combattants est encore parmi nous. Monsieur Raymond Locci, 98 ans, engagé le 17 mai 1944 dans les rangs du 1er RCP, fut blessé lors de la bataille de Jepsheim. Sa présence ici, parmi nous, est

un honneur immense, un lien vivant avec cette page glorieuse et douloureuse de notre histoire.

À travers lui, c'est toute la mémoire combattante qui se tient debout. Nous saluons son courage, sa fidélité, et sa dignité.

Nous leur devons reconnaissance, respect et fidélité. Fidélité à leur engagement, à leur idéal de liberté, à leur volonté de servir la France jusqu'au dernier souffle.

Que cette plaque, à jamais gravée, soit un rappel pour tous : celui du prix de la paix, celui de la grandeur d'âme, celui du sang versé pour notre drapeau.

Vive la mémoire des parachutistes du 1er Para,

Vive l'Amicale de Colmar,

Et vive la France !